

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 10 décembre 2018 à 19 h 30 en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Période de questions réservée à l'assistance
(portant uniquement sur le budget 2019)
- 3.- Adoption des prévisions budgétaires 2019
- 4.- Période de questions réservée à l'assistance
(portant uniquement sur le budget 2019)
- 5.- Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 19h30.

Sont présents : Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Sont absents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4

L'avis de convocation a été signifié à l'ensemble des membres du conseil municipal conformément à la loi.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

18-12-3605

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Vote pour : 4

Vote contre :

Monsieur le maire, Michel Arseneault, présente les prévisions budgétaires 2019 de la Municipalité de Rougemont et répond aux questions relativement à celles-ci.

18-12-3606

Adoption prévisions budgétaires 2019

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, le conseil doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année qui vient, avant le 31 décembre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil déclare avoir pris connaissance des prévisions à déposer et que celles-ci sont le reflet des discussions réalisées;

CONSIDÉRANT QUE une copie explicative des prévisions budgétaires 2019 a été rendue disponible pour les personnes présentes dans la salle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2019 tel que présenté. Le document résumant les prévisions budgétaires fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Vote pour : 4

Vote contre :

18-12-3607

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Vote pour : 4

Vote contre :

.....
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

.....
Maire